GAZETTE DE LA N. ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 12 MAI.

Compagnie d'Assurance de l'UNION
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, le 12 Octobre 1857.

Conformément aux statuts de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent les lois et un arrêté,

Il sera payé, jusqu'au mois de Novembre prochain inclusivement, à compte du dividende de cette société, le dividende suivant :

Pour les polices expirées dans l'année expirée le 30 avril 1857 ..... 20 p. 100
Pour les polices expirées le 30 avril 1858 ..... 10 p. 100

Ce dividende sera payé sur les primes ci-dessus, à partir de ce jour, aux bureaux de la Compagnie, rue de Chartres, vis-à-vis la Douane, tous les jours, de 10 à 3 heures, et le dimanche de 10 à 12 heures.

Le Président,
J. A. SAUVE.

Le Secrétaire,
A. DUCOMMUN.

Pour 1858,
LES CÉLÈBRES
JUPES-MALAKOFF
ELLIPTIQUES
Du Docteur Clément,
DE J. W. BRADLEY

Seule administration exclusive pour les ventes dans toutes les parties, comprenant les pays de Mobile, de Jackson et du Nord.

J. F. FORSTER, Vice-Président. E. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.
Directeurs :
J. H. Hewes, J. Wolfe, [illegible]

Compagnie d'Assurances.
BUREAU, RUE CARONDELET, No 2.
Nouvelle-Orléans, 1er Décembre 1857.
Conformément à un décret de la Compagnie publié ainsi que l'exigent les lois et un arrêté,
Il sera payé, jusqu'au mois de Novembre prochain inclusivement, à compte du dividende de cette société, le dividende suivant :
Pour les polices expirées dans l'année expirée le 30 avril 1857 ..... 20 p. 100
Pour les polices expirées le 30 avril 1858 ..... 10 p. 100
Ce dividende sera payé sur les primes ci-dessus, à partir de ce jour, aux bureaux de la Compagnie, rue de Chartres, vis-à-vis la Douane, tous les jours, de 10 à 3 heures, et le dimanche de 10 à 12 heures.
Le Président,
J. A. SAUVE.
Le Secrétaire,
A. DUCOMMUN.

B. ANTOGNINI,
FABRICANT DE BILLARDS
Avec système à combinaison (breveté).
15 ..... RUE CONTI 15

M. ANTOGNINI continue le même genre d'affaire. Tout ce qui concerne les billards se trouve dans son établissement, où seront entre autres les COMBINÉS supérieurs à tous ceux employés jusqu'à ce moment. Ces COMBINÉS, qui sont sans pareils, sont breveté et seul concession européenne pour le célèbre

Frontier Pocket de Paris.

M. ANTOGNINI a dans le Nord une fabrique de billards qui lui permet d'en fournir de première qualité à ses clients, et à des prix modérés. Il tient en quantité suffisante de draps de billard français et anglais.

Il a des billards en marbre, en ardoise et jus bois, dans des substances, ainsi qu'un nouveau système de billards carrés où l'on peut jouer sur le même table la bande, la pyramide, le pâtée à quatre pouces, celle du quinze et la pouce.

Afin que le public puisse juger par lui-même, M. Antognini a toujours un billard que l'on peut essayer. Il vend seul et des jeux de LOTO complets et tout ce qui est à fournir les billards.

M. ANTOGNINI ayant vendu les meilleurs fabriques du Nord, et en mesure des dernières perfectionnements pour livrer des ouvrages égaux à ceux confectionnés jusqu'ici.

M. ANTOGNINI fait aussi ROULETTES à cylindre, TOUPIES et JETONS ; Billes et Boules de TIR PIN ALLEY. 1y-1d

Bureau de Prêts.
A l'entrée des bureaux de Paris,
Rue du Chartres, No 56.
Bureau de devant, en prendre entre les rues Chartres et Pelas.
J. HART, Directeur.

J. HART, capitale l'attention de ses nombreux clients sur le nouveau système de prêts, qui, en leur assurant des avances sur leurs effets, leur permet de faire des opérations avantageuses. Il prévient les propriétaires de marchandises, qui ne l'ont pas encore fait, qu'ils ont intérêt à profiter des avantages qui ne leur sont jamais offerts ailleurs.

Il prête de l'argent sur les marchandises en or et en argent, sur les montres, les bijoux, les matelas, les nappes, les pantalons, les bottes, les souliers, les nattes, les couvertures, les tapis, en jour ou à la semaine sur les marchandises de toutes sortes.

Il prête sur les effets de toutes sortes, sans limite de temps et de prêts